

PROJET EDUCATIF



INTRODUCTION

Les responsables du CLSH ont décidé de transmettre clairement les valeurs de la structure en s'inspirant du projet éducatif de l'association. Ainsi, parents, élus et professionnels l'ont rédigé pendant un an et demi. Les priorités du CLSH reposent sur la sécurité physique et morale des enfants afin de favoriser leur épanouissement. Les professionnels s'efforceront aussi de développer l'autonomie des enfants en leur inculquant des notions de respect et de citoyenneté.

I. LA SECURITE

Le CLSH est une collectivité régie par des règles. Il offre un cadre sécurisant qui se décline en plusieurs formes :

☛ La sécurité est avant tout physique. La direction et les animateurs doivent être les garants de l'absence de dangers. Pour cela, la vigilance, l'anticipation et le respect des normes de sécurité sont indispensables pour rassurer l'enfant et sa famille.

☛ La sécurité est aussi morale avec une écoute attentive des besoins des parents et des enfants. L'animateur doit veiller à garder une distance professionnelle avec les enfants sans tomber ni dans trop d'autorité, ni à l'inverse dans le copinage. Ainsi, une ambiance sereine pourra s'instaurer dans le centre. L'enfant doit sentir que ses parents ont confiance dans les professionnels qui l'accueillent et ceux-ci ont besoin d'être reconnus dans leurs compétences.

☛ En plus de la sécurité physique et morale que nous venons de décrire, il est important que l'équipe prenne en compte le rythme et les besoins des enfants. Trois moments ponctuent la journée :

- Les temps calmes et la sieste



Pour les 3/6 ans, avant la sieste, des activités calmes, plus au moins longues en fonction de la fatigue de chacun, seront proposées : relaxation, comptines, histoires... Le temps de repos sera respecté en laissant les enfants se réveiller à leur rythme. Pour les plus grands, ne faisant pas la sieste, l'équipe proposera des activités calmes. Ce moment favorisera le repos de l'enfant.

- Le repas

Le CLSH proposera des repas équilibrés et variés tant au niveau des couleurs qu'au niveau de la consistance afin de permettre à l'enfant d'avoir une relation saine et agréable avec la nourriture. Ce temps ne doit pas être un moment d'angoisse ni pour l'adulte ni pour l'enfant.



Le personnel s'efforcera d'instaurer un rituel au moment du repas : se laver les mains, rester assis pendant le repas, garder sa serviette, goûter aux plats (sans pour autant forcer l'enfant), mais aussi être poli.

Vers 9 h 30, les enfants auront la possibilité de se rassembler pour un moment convivial, lors du goûter donné par les parents. La direction favorisera la prise d'un encas léger tel qu'un yaourt ou un fruit.



- Les activités

Il est important que l'enfant en arrivant s'approprie les lieux et que différents jeux soient à sa disposition.

Dans la matinée, l'adulte proposera une activité décrite à l'avance dans le planning (peinture, jeux, activités manuelles,...), partant des choix des enfants.

Avant le repas, l'adulte proposera une activité plus calme : conte, musique douce... afin de préparer l'enfant au temps du repas qui se doit d'être calme. L'après-midi commencera par des activités libres : les enfants se réapproprient les lieux et digèrent.

Après le temps calme, les animateurs proposeront une nouvelle activité dirigée.

II. LA CITOYENNETE ET LE RESPECT:

- La citoyenneté

L'apprentissage de la citoyenneté et la socialisation ne peut se faire qu'avec le temps et la persévérance à partir du moment où l'enfant prend conscience de leur importance dans la vie en collectivité. C'est à nous de disposer d'outils et de moyens à chaque étape de l'évolution de l'enfant afin de l'aider à se responsabiliser, à être davantage autonome et épanoui. Le centre se donne aussi pour mission de lutter contre l'incivilité et le vandalisme. Chaque enfant a sa place dans la commune, c'est à nous de l'aider à la trouver avec l'aide des parents et des enseignants.

Le CLSH est un lieu de vacances et de détente où chaque enfant doit avoir la possibilité d'être acteur de ses loisirs. Lorsque l'enfant se sent en sécurité, il est beaucoup plus facile pour lui de participer.

Chaque enfant a des droits et des devoirs, le CLSH sera l'un des lieux où les animateurs lui permettront de les mettre en place (droit de s'exprimer, devoir de politesse,...). De plus, l'animateur favorisera l'expression des enfants au sein du groupe et le savoir-vivre en collectivité en fixant des règles de vie.

- Le respect

Les enfants, les parents et l'équipe pédagogique doivent faire preuve de respect à travers leurs paroles et leurs gestes. Il paraît également important de prendre soin de l'environnement et du matériel mis à disposition des enfants. L'équipe pédagogique veillera à transmettre la valeur des choses aux enfants. Concernant leur comportement violent, le message sera clair : l'enfant ne devra pas répondre à la violence par la violence.

Il est important que l'adulte impose des limites, qui seront nécessaires à l'enfant pour se structurer, tout en respectant ses envies, ses refus et ses silences. L'adulte expliquera l'intérêt de ces limites et leur importance pour le respect de l'autre. Un discours cohérent entre ce qui est dit et ce qui est fait est indispensable pour être crédible. Un enfant livré à lui-même, sans règles ni limites, ne pourrait ni se construire ni se socialiser.

Au contact des autres, l'enfant se socialise, et ainsi intègre les règles de vie collective basées sur le respect de l'autre et de l'environnement.

III. FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL

Pour contribuer à l'épanouissement de l'enfant, le centre de loisirs favorisera l'éveil de chacun, le plaisir et la joie de vivre à travers une équipe dynamique. Eveiller, c'est créer des stimulants variés et adaptés.

4 types d'éveil sont importants : l'éveil sensoriel, l'éveil moteur, l'éveil social et l'éveil à l'imaginaire.

L'éveil sensoriel :

Le développement sensoriel se caractérise par l'éveil des sens (le toucher, l'odorat, le goût, l'ouïe et la vue). Le centre de loisirs favorisera l'évolution de ces derniers par des activités variées et adaptées à chacun.

L'éveil moteur :

Progressivement, l'enfant va prendre conscience de son corps ce qui lui permettra d'acquérir une grande liberté de mouvement et une certaine autonomie. La stimulation pour ces évolutions sera progressive en fonction de chaque enfant. Un partenariat avec la municipalité a été mis en place afin qu'un animateur sportif intervienne à chaque vacances.

L'évolution sensorielle et motrice des premières années de l'enfant lui donnera l'équilibre et l'envie de découvrir. C'est un atout important pour son développement intellectuel.

L'éveil social :

L'éveil social, c'est la découverte de l'autre et de l'environnement. L'adulte favorisera cette découverte en proposant à l'enfant des jeux collectifs. Des enfants handicapés ont toute leur place dans le centre de loisirs. Chacun apprendra les différences des autres. Les enfants observent, comparent, imitent les autres et s'enrichissent mutuellement. L'ouverture de l'enfant au monde extérieur sera aussi favorisée par le biais de sorties culturelles et la découverte d'autres pays afin de développer sa curiosité. Par ailleurs, il est important de laisser l'enfant jouer librement,

pour qu'il s'exprime dans le jeu seul ou avec l'autre. C'est en se confrontant à l'autre que l'enfant découvrira ses propres possibilités et limites.

L'éveil à l'imaginaire :

Le centre de loisirs proposera des activités, dans une ambiance apaisante, qui permettront à l'enfant de développer son imagination et de s'évader par le rêve. Un retour à la réalité sera nécessaire afin que les enfants ne s'enferment pas dans un monde qui n'existe pas.

IV. FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

L'enfant aura besoin d'être en confiance avec l'adulte. Les professionnels du centre de loisirs permettront au cours de la journée à chaque enfant de prendre de petites responsabilités (responsable du nettoyage d'une table, aller chercher un papier dans les bureaux, aider à la préparation du goûter,...). De plus, il est primordial que l'adulte valorise l'enfant dans ses choix et ses actions afin qu'il prenne confiance en lui et persévère dans ce qu'il fait.

L'animateur pourra consulter les enfants pour élaborer les plannings d'activités. Les plus grands auront la possibilité de s'investir davantage dans l'organisation d'une sortie (réserver et organiser avec l'aide d'un adulte).

Au fur et à mesure de son investissement, l'enfant devra comprendre la notion de plaisir dans l'effort et la satisfaction d'avoir réalisé quelque chose.

CONCLUSION

Il semble important pour les professionnels du CLSH que ce dernier ne soit pas simplement un mode de garde aux yeux des parents. En effet, nous élaborons des projets dans le but d'accompagner les enfants dans leur évolution et aussi de leur transmettre des valeurs éducatives.

Les professionnels auront à cœur de mobiliser les compétences des parents afin de dynamiser la vie du centre. En effet, les parents sont des partenaires qui peuvent s'investir à tout moment dans les projets du centre de loisirs. Ils peuvent nous apporter leurs idées et rencontrer par la même occasion d'autres parents. L'échange et la motivation de chacun sont les clés d'une bonne intégration des enfants dans la vie de la structure.

Par ailleurs, il est primordial pour nous qu'un travail en collaboration avec les structures de la petite enfance et de la jeunesse soit systématique pour un suivi cohérent de chaque enfant. Ainsi, nous rencontrerons régulièrement les professionnels des autres structures afin de faire évoluer les projets de chacun.

